

Date de mise à jour du profil : Février 2025

Caractéristiques de la zone de baignade	Schéma de la zone de baignade
<p>Nom de la baignade : Bestouan Commune : Cassis Département : Bouches-du-Rhône Région : PACA Personne responsable de l'eau de baignade : Maire de Cassis</p> <p>Plage surveillée de mai à septembre Période officielle de la saison balnéaire : 06/05/2025 au 29/09/2025</p> <p>Surveillance sanitaire officielle (ARS) : de Mai à Septembre Auto-surveillance sanitaire (mairie) : de Janvier à Décembre</p>	<div style="font-size: small;"> <p>DRAPEAUX DE CONDITIONS DE BAINNAGE BATHING CONDITIONS FLAG</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Baignade surveillée sans danger apparent / supervised swimming without apparent danger Faible risque / low risk ■ Baignade surveillée avec danger limité ou marqué / supervised swimming with moderated or significant risk Risque limité ou marqué / significant risk Information au poste de secours / information at beach rescue station ■ Baignade interdite / swimming forbidden Fort risque / high risk ■ Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours / swimming area supervised during emergency landing opening hours ■ Pollution momentanée / momentary pollution <p><i>Lorsqu'aucun pavillon n'est hissé, les baignades ont lieu au risque et péril des baigneurs.</i> <i>No flag: bathing on your own risk.</i> <i>En dehors des heures de surveillance, téléphoner au 18</i> <i>Apart from the hours of supervising, call 112</i> <i>European Emergency Services and portables: 112</i></p> <p style="text-align: right; font-size: x-small;">Les arrêtés municipaux sont consultables au poste de secours.</p> </div>

Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)	Informations pratiques										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th>Année</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> </tr> <tr> <td>Classements</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> </tr> </table> <p>07/05/2024 Fermeture de la plage (Nivellement) Réouverture le 07/05/2024 19/06/2024 Fermeture de la plage (Nivellement) Réouverture le 19/06/2024 20/06/2024 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 21/06/2024 21/07/2024 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 22/07/2024 16/08/2024 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 17/08/2024 04/09/2024 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 06/09/2024 08/09/2024 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 10/09/2024 23/09/2024 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 24/09/2024</p>	Année	2021	2022	2023	2024	Classements	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	<p>Plage interdite aux animaux en période estivale Plage non-fumeurs Présence d'un parking Site accessible aux personnes à mobilité réduite Présence de sanitaires - Point d'eau Obtention du label Pavillon Bleu Zones de plages privées avec restauration</p> <p>Pour obtenir plus d'informations sur le Pavillon Bleu, ou si vous constatez un problème, vous pouvez contacter : Le service Espaces Naturels et Urbains au : 04.42.18.36.20</p> <div style="text-align: right;"> </div>
Année	2021	2022	2023	2024							
Classements	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente							

Cartographie des risques bactériologiques du périmètre immédiat de la zone d'étude

- Zone de baignade Bestouan
- STEP
- Rejet STEP
- Postes de relevage
- Exutoires pluviaux
- Ports
- Cours d'eau
- - - Réseau pluvial non géolocalisé
- Zonage en ANC
- Fréquentation par la faune sauvage

Importance de la source potentielle de pollution :

- ⇨ Faible
- ⇨ Modéré
- ⇨ Significatif

⇨ Pollution directe
⇨ Pollution indirecte

Conséquence sur la qualité de la plage :

- Excellente
- Bonne
- Suffisante
- Insuffisante

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion associées

Sources de pollution bactériologique potentielles :	Impact sur la plage	Gestion préventive mise en place à ce jour		Plan d'action proposé
		Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventives mises en place	Principales mesures de réduction des pollutions à mettre en place
Rejet STEP via l'émissaire en mer	Modéré	Résultats des bilans d'auto-surveillance	Télé-surveillance des PR	Recherche d'eaux parasites
Rejet STEP par by-pass	Faible		Astreinte de l'exploitant 7j/7 en période estivale	Maintenance et surveillance de ces installations pour éviter les pannes
PR Bestouan	Modéré	Télé-surveillance des déversements	Analyses d'auto-surveillance Gen-Spot® et fermeture de la zone de baignade si mauvais résultats bactériologiques	Suivi qualité lors de rejets (conditions océano-météo différentes)
PR Arène	Faible			
Assainissement non collectif non conforme	Modéré	Résultats des résultats d'auto-surveillance	Adaptation du planning de prélèvement et/ou fermeture de la zone de baignade	Continuer les contrôles et mise en conformité des zones en ANC connues
Exutoires pluviaux	Modéré	Niveaux d'alerte Météo France	Adaptation du planning de prélèvement : - une fermeture de la zone de baignade (niveau rouge) - une demande d'analyses Gen-Spot® (niveau orange) puis fermeture si mauvais résultats	Quantifier les volumes apportés par temps de pluie sur l'ensemble des exutoires pluviaux Entretien des installations
Vallat de Rostagne et Vallat des Brayes	Modéré	Niveaux d'alerte Météo France	Adaptation du planning de prélèvement et/ou fermeture de la zone de baignade	Suivi qualité des cours d'eau
		Contrôle des bons raccordements par le service SPANC	Demande de mise en conformité de certains usagers	Continuer les contrôles et mise en conformité des zones en ANC connues